

BUREAU ELARGI

MERCREDI 5 NOVEMBRE 2014 – 10H15

Compte-Rendu

Etaient présents :

Mesdames

- Christine BEAUCHEMIN-FLOT
- Céline DELFOUR
- Aurélia DI DONATO
- Aline ROLLAND

Messieurs

- Michel HUMBERT
- Denis BLUM
- Martin BIDOU
- Jacques FRETEL
- Ken LEGARGEANT
- Stéphane LIBS
- Pascal ROBIN

Excusés :

- Monsieur Jacques DAUMAS

Y assistait :

Béatrice BOURSIER

Arnaud BOUFASSA

1 - Validation du compte-rendu du dernier CA

La validation du compte-rendu est reportée au prochain CA, en décembre.

2 – Opération 4 euros

Vote sur la position du SCARE sur la question mise à l'ordre du jour du prochain Conseil Fédéral le 20 novembre concernant la poursuite de l'opération 4 euros pour les moins de 14 ans.

Le sujet est débattu. Il est souligné que les termes de la question soumise au vote sont flous. Est-il vraiment demandé au Conseil Fédéral de voter sur la reconduction ?

Les administrateurs rappellent, comme indiqué dans le communiqué de septembre, qu'un grand nombre de salles Art & Essai et indépendantes, développe depuis des années une action en faveur du jeune public, à des tarifs proches de 4 euros. La globalisation des tarifs par l'opération, a mis à mal ce travail spécifique.

Certains ont constaté à sa mise en place, un déplacement du public vers des films et des sites plus commerciaux.

Il est regretté que les études du CNC et de Mediamétrie ne reflètent pas cette dimension et n'aient livré que des données générales non sectorisées.

Il est également rappelé que cette opération a été mise en place en contrepartie de la baisse du taux de TVA à 5,5 %, qui a permis de garantir l'exception culturelle. Le CA reste bien évidemment attaché à son maintien.

Le CA soumet au vote la position à adopter par le SCARE lors du vote sur l'opération 4 euros pour les moins de 14 ans au Conseil Fédéral :

- Contre l'opération et ses modalités : 4
- Abstention lors du vote du Conseil Fédéral : 7

Il est décidé de recueillir l'avis des adhérents par mail, en leur demandant s'ils soutiennent l'abstention.

3 – Comité de pilotage Art & Essai

La question est reportée lors du prochain Conseil d'Administration.

4 – Travaux des groupes de travail

- Relations distributeurs / Programmation / Accès aux copies

Jacques Daumas, Jacques Fretel, Christine Beauchemin-Flot.

Le groupe fait part de son intention de proposer à l'ensemble des distributeurs de participer à ce groupe de travail, axé sur les questions de programmation. Les trois syndicats de distributeurs ont été informés : un rendez-vous a eu lieu avec Sylvie Corréard, déléguée générale de DIRE, qui est tout à fait disposée à collaborer, des rendez-vous ont été fixés avec Etienne Ollagnié et Christian Oddos du SDI et Julie Lorimy de la FNDF.

Un mail sera envoyé à l'ensemble des directeurs de la distribution, directeurs des ventes et programmeurs et il sera proposé une première rencontre le jeudi 4 décembre à 14h30 à ceux qui manifestent leur intérêt.

- Cartes illimitées

Stéphane Libs, Aurélia Di Donato, Aline Rolland, Michel Humbert, Martin Bidou, Claudine Cornillat

Les agréments des cartes UGC Illimité et Le Pass arrivent à échéance respectivement en juin et juillet 2015. Les dossiers de demande de renouvellement par les émetteurs sont à déposer 6 mois avant échéance. Les exploitants garantis ont une part d'entrées cartes illimitées de plus en plus importante, rémunérées très faiblement, en raison notamment :

- de la non prise en compte de la TSA, due par les exploitants garantis alors qu'ils ne la perçoivent pas ;
- d'un problème sur les taux de location : quand un exploitant garanti négocie avec un distributeur un taux de location inférieur à 50 %, sa part diminue d'autant ;
- D'une participation aux frais de gestion disproportionnée ;
- d'un prix garanti faible et variable selon les établissements ;

Les contradictions existant entre le texte législatif encadrant les cartes illimitées et les textes relatifs à la TSA sont soulignées. Il est également rappelé que les contrats passés avec UGC stipulent une totale confidentialité concernant les termes et les données relatives aux cartes, ce qui limite les actions communes. La commission d'agrément des cartes a jusqu'à présent, entendu uniquement des arguments purement juridiques de sa compétence. Pour obtenir gain de cause sur l'oubli de la TSA dans la loi ou les taux de location il est nécessaire de saisir le conseil constitutionnel, et prendre le risque de faire voler en éclat l'ensemble de la loi permettant aux exploitants d'être garantis.

Le groupe avait décidé lors du CA de juillet 2014, d'avancer sur le dossier conjointement avec l'AFCAE, qui étudie précisément les données juridiques de la question.

Aucune date de réunion n'a pu être proposée pour l'instant.

Arnaud Boufassa indique que l'ARP a également constitué un dossier précis sur le sujet et propose de le partager pour avancer solidairement sur la question.

Un rendez-vous sera proposé par le groupe « cartes illimitées » du SCARE à l'AFCAE et à l'ARP.

La séance est levée à 13h.